

La Voix du Bourg

Retrouvez toute l'actu sur www.ville-samer.fr



Cérémonie de présentation des voeux

De beaux projets pour 2013 !

à lire page 2



2

ÉDUCATION

Information sur la réforme des rythmes scolaires

4

TRAVAUX

Le point sur les chantiers réalisés, en cours et à venir

5

SAMER EN CHIFFRES

L'évolution de la population samérienne

11

ASSOCIATIONS

Véritable richesse de notre ville, les assos bougent, et ça se voit !



BILAN de l'année 2012

**Henri
JANCZARSKI**
1^{er} Adjoint au Maire

Après avoir salué la nombreuse assemblée présente, et notamment les élus, les artisans et commerçants, les nouveaux habitants de Samer, M. Janczarski dressa, comme il est coutume lors de cette cérémonie, le bilan de l'action municipale pour l'année écoulée. Voici quelques-uns des points abordés :

> Développement durable

- assainissement collectif, réalisé à 95 % ;
- raccordement de l'ancienne friche Conté (notons que tous les box sont occupés par des entreprises et des associations) ;
- réalisation de travaux à la station d'épuration pour réduire les nuisances sonores des riverains ;
- installation de réducteurs de tension dans plusieurs armoires d'éclairage public et remplacement des lanternes par du matériel plus économe ;
- effacement des réseaux aériens des rues du Stade et du 11 Novembre ;

> Logement / Travaux

- vente de toutes les parcelles du lotissement communal "Les Fresnes" ;
- construction de la nouvelle Gendarmerie et ses 8 logements (en partenariat avec Pas-de-Calais Habitat) ;
- réalisation, au lotissement "Les Sonatines 2" (allée Frédéric Chopin) de 7 logements sociaux locatifs et 12 logements en accession, par Logis 62 ;
- extension de la garderie pour les tout petits, que nous appellerons "La Maison de Jackie", en hommage à notre collègue du conseil municipal décédé ;
- Construction d'une salle d'exposition temporaire contigue au Musée Casin ;

> Réalisations diverses

- achat d'une balayeuse de voirie, de nouvelles guirlandes de Noël, de chapiteaux, d'un défibrillateur ;
- Installation d'une pompe à chaleur à la salle de restauration ;
- remplacement des toilettes et construction d'une salle de musique à l'école élémentaire ;
- fourniture de bancs et jeux à l'école maternelle ;
- installation d'un terrain multisports au jardin public ;
- extension du garage communal ;
- réparation du collatéral droit de l'Eglise ;

Etc...



Bon nombre de personnalités politiques du Boulonnais assistaient à cette traditionnelle cérémonie, et notamment le Ministre des Transports et de la Pêche, Frédéric Cuvillier.

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE BEAUX PROJETS POUR 2013 !

Résumé de l'intervention de Claude Bailly, Maire de Samer

“ Tous mes vœux à vous tous ici présents, et à tous les samériennes et samériens !

Les manifestations communales, nombreuses en 2012, ont été rehaussées avec le passage du Tour de France et la Fête du Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale, qui a permis aux différents visiteurs de mieux connaître notre ville. Ce fût la plus belle journée de l'année par l'ensoleillement, la température et par la qualité des produits du terroir présentés par de nombreux exposants. Le cheval boulonnais y a également été mis en valeur. Le bruit des sabots des chevaux sur la Grand'Place et l'absence des moteurs diesels ont fait croire, M. le conseiller général, à certains samériens que la déviation sud était enfin réalisée !

Notre commune se développe. Nous comptons aujourd'hui 3.633 samériens. Nous continuons à accueillir le quart de la nouvelle population de la communauté de communes de Desvres-Samer, ce qui pose quelque fois des problèmes d'accueil pour les tout petits samériens. Merci Monsieur le Président de la Communauté de Communes d'avoir créé « La Maison de Jackie » en remplacement de la structure mobile "Frimousse" pour un accueil définitif et supplémentaire.

L'année 2013 verra la réalisation d'un nombre important de travaux sur notre territoire.

Travaux qui bénéficient de l'aide du Conseil Général :

- aménagement de l'avenue Charles de Gaulle depuis les feux tricolores jusqu'au passage à niveau SNCF ;
- aménagement de la RD 901 avenue Henri Mory pour la desserte de la maison d'accueil spécialisée ;
- extension de la salle Lemanski avec la réalisation de la liaison douce avec le stade Jean Basilien – merci Mme la Députée pour avoir consacré une partie de votre réserve parlementaire ;
- pose de grilles de protection des vitraux de l'église ;
- aménagement de la salle du Conseil Municipal dans le hall d'entrée de la mairie accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- aménagement des locaux sanitaires et des menuiseries extérieures à l'école Coustès qui comporte maintenant 11 classes ;
- Isolation de la toiture du musée Casin, devenu Musée de France ;

Travaux entièrement financés par la commune :

- viabilisation du Lotissement du Parc à proximité de la salle Lemanski permettant un accès sécurisé des bus au collège Le Trion ;
- remplacement progressif des points d'éclairage par des LED à économie d'énergie ;
- travaux d'accessibilité et de sécurisation des passages piétons ;
- création d'un plan informatisé des réseaux d'éclairage public ;
- effacement des réseaux aériens dans la rue du Breuil ;
- deuxième phase d'extension de nos ateliers municipaux ;
- aménagement de la bibliothèque-médiathèque aux Jardins de



M. Le Maire, lors de son allocution

l'Abbaye.

Les projets avec la communauté de communes de Desvres-Samer :

- poursuite du projet de la maison du cheval du Boulonnais à la ferme de la Suze, après le départ du locataire en mai/juin prochain ;
- étude pour la réalisation de bâtiments sur la friche Bic ;
- extension de la zone d'activité de La Ruelle ;
- création du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) qui permettra une extension de la zone d'activité actuelle ;
- poursuite de l'OPAH (opération programmée de l'amélioration de l'habitat) et des objectifs de l'agenda 21 qui comprend la réalisation d'une AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne). Le conseil municipal de Samer a donné son accord pour l'apport d'un terrain d'une surface de 1 hectare 200.

Travaux réalisés avec l'aide de l'Etat :

- achèvement de notre salle polyvalente avec l'école de musique et le déplacement dans cette salle de la cantine scolaire de l'école maternelle pour un accueil plus important aux repas du midi ;
- Aux subventions d'état s'est ajoutée une partie de la réserve parlementaire de M. Michel Sergent, Sénateur Honoraire.

Projets de logements ou d'accueil :

- poursuite des travaux de construction de la MAS (maison d'accueil spécialisée) par l'APEI et le groupe Opale, structure d'accueil, avenue Henri Mory – livraison début 2014 ;
- démarrage des travaux de construction très attendus de la résidence "La Source", rue de la Basse-Cour (20 logements locatifs réservés pour deux tiers aux personnes âgées) ;
- construction de 28 logements locatifs et 8 logements en accession à l'ancienne gendarmerie ;
- construction de logements pour les aînés autour de salle de restauration avec Villogia-Logis 62 ;
- construction d'un éco quartier comprenant 26 logements locatifs et 36 parcelles libres de constructeurs avec Habitat du Littoral.

Economie :

- Arriveront sur le territoire de la commune de Samer cette année :
 - l'entreprise Tellier et 6 salariés. Cette petite zone d'activités du Pont d'Etienfort, née avant la fusion des 2 intercommunalités, compte actuellement 80 emplois ;
 - sur l'ancien site BIC, l'entreprise Normodis de Rocquetoire (motoculture de plaisance) locataire d'un investisseur local sur une surface d'environ 800 m². Dix sociétés sont installées sur le site ;
 - dans la zone artisanale Level, l'enseigne nationale « Guy Moquet » spécialisée dans les accès d'habitations et les terrasses ;
 - dans la zone SBP, Alquerme qui fabriquera à partir de ce printemps, des parpaings pour le bâtiment ;

Avant de conclure, je voudrais vous remercier toutes et tous pour votre présence et souhaiter la bienvenue aux nouveaux samériens que je vois nombreux dans cette salle, remercier les 49 associations locales, leurs présidents et tous les bénévoles.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 26 janvier 2014 dans la nouvelle salle polyvalente ! ”

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires, dans les écoles maternelles et primaires, devrait s'appliquer de droit à la rentrée scolaire 2013 et il me semble donc très important de vous la présenter.

Toutefois, le Maire peut demander le report de cette réforme pour la rentrée 2014. Notre municipalité multiplie les réunions d'informations, de réflexions et de concertations avec le corps enseignant et les représentants des parents d'élèves de chaque école afin de bâtir cette nouvelle organisation des rythmes éducatifs et péri-éducatifs. Dans un second temps, cette réforme devrait reconsidérer les périodes de grandes vacances, en les diminuant.

Au moment de la publication de cet article, le conseil municipal n'a pas encore pris sa décision.

Les écoles privées ne seront pas concernées par cette décision du maire car selon le code de l'éducation, elles organisent librement la semaine scolaire. Toutefois, elles peuvent s'y engager.

La réforme des rythmes scolaires poursuit un objectif pédagogique : mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous.

Les nouveaux rythmes scolaires conduiront ainsi à une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine, à un allègement de la journée de classe de 45 minutes en moyenne et à la programmation des séquences d'enseignement aux moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

Ils permettront également une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires : les élèves pourront accéder à des activités culturelles, artistiques ou sportives et demeureront pris en charge au minimum jusqu'à l'heure actuelle de fin de classe si leurs parents le souhaitent.

Concrètement, l'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de 9 demi-journées incluant le mercredi matin ; cette journée d'enseignement sera de 5h30 et la demi-journée de 3h30 au maximum ; la durée de la pause repas ne pourra pas être inférieure à

1h30 ; tous les élèves continueront de bénéficier de 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines.

La municipalité se doit de construire un projet éducatif territorial afin de présenter l'organisation de ces activités périscolaires qui seront pensées en articulation avec le projet d'école. Un large éventail d'activités, visant à favoriser l'épanouissement des enfants et à développer leur curiosité intellectuelle, peut être proposé (activités sportives, artistiques et culturelles, ateliers consacrés au numérique, ateliers sur l'environnement et le développement durable, ...). Mais, l'encadrement pour ces ateliers impose le recrutement de personnel qualifié (BAFA, diplômes dans le domaine de compétences).

Les taux d'encadrement seront portés à un animateur pour 14 mineurs au plus pour des enfants de moins de 6 ans et à un animateur pour 18 mineurs au plus, pour des enfants de 6 ans et plus.

Pour accompagner cette réforme, un fond est créé pour aider au financement de ces activités territoriales. La commune va percevoir une dotation de 50 euros par élève mais à titre exceptionnel, pour la première année de mise en place.

Le coût estimé, par enfant et pour une année, de cette réforme s'élève à 110 euros*. Pour notre commune, actuellement, 460 enfants sont répartis dans les 2 écoles. **Il faudra donc prévoir un budget de 50.600 euros pour le fonctionnement de ces activités périscolaires à l'année**, en sachant que la première année, nous bénéficierons d'une aide de l'Etat de 23 000 euros.

Yanick CARLU
Adjoint en charge des écoles



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE COUSTÈS AMÉNAGEMENT DE DEUX SALLES

Deux salles de l'école élémentaire Lucien Coustès ont été aménagées en régie, c'est-à-dire que les travaux ont été intégralement réalisés par nos services techniques. Le directeur de l'école, Vincent Letalle, et les élus en ont effectué la visite.

> Salle de musique

Il y a encore quelques semaines, les élèves se rendaient dans des préfabriqués un peu vieillots pour y pratiquer la musique.

Aujourd'hui, c'est dans une salle refaite à neuf et agencée en salle d'activités diverses (musique, activités manuelles) que les élèves se retrouvent. Cette salle servira également pour les centres de loisirs.

> BCD et informatique.

Avant, il y avait deux pièces séparées : une bibliothèque et une salle informatique. Pour une meilleure surveillance des classes ou groupes de travail, la cloison qui séparait les deux salles a été supprimée.

Les élèves du CP au CM2 travaillent désormais dans cette grande pièce unique. Cette salle est équipée de 17 postes informatiques et reçoit également la BCD (Bibliothèque Centre de Documentation).



▲ La salle d'activités



▲ La salle informatique

TRAVAUX

LE POINT SUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE SALLE POLYVALENTE



Certains d'entre vous l'auront sûrement remarqué : les travaux de la nouvelle salle polyvalente et école de musique ont été en stand by quelques semaines.

En effet, les conditions météorologiques que nous avons connues ces dernières semaines ne permettraient pas aux entreprises de travailler dans de bonnes conditions.

Depuis, avec la clémence de la météo, les travaux ont repris bon train, avec une ouverture des lieux envisagée pour l'automne 2013.

AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE

LES GRANDS TRAVAUX DE VOIRIE EXPLIQUÉS AUX RIVERAINS

Courant janvier, les riverains de l'avenue Charles de Gaulle ont été conviés en mairie par M. le Maire afin de les informer sur les travaux qui ont débuté en février. Entouré de l'adjoint aux travaux et des représentants des sociétés Eiffage et V2R, le Maire a pu présenter les travaux qui seront effectués : trottoirs, bordures et chaussée.

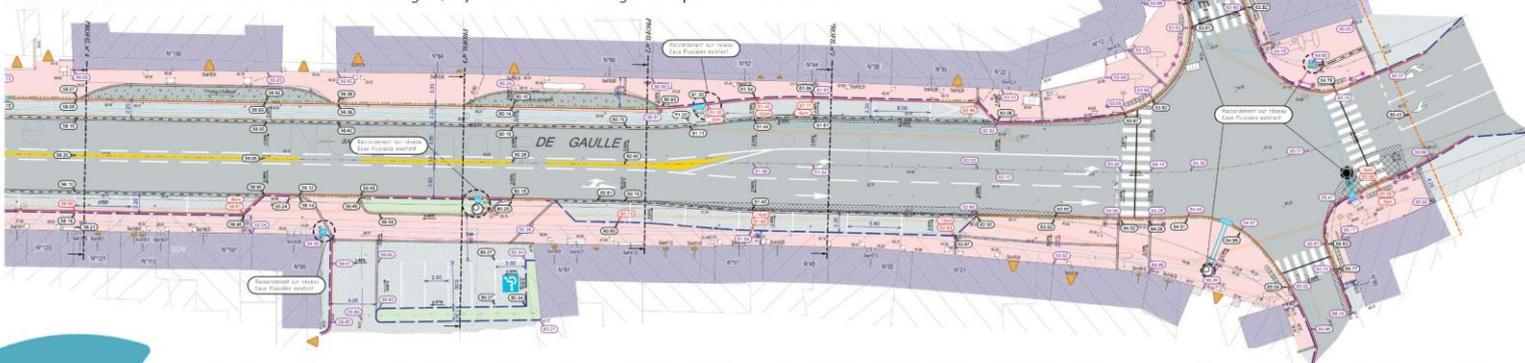
> **Chaussée et trottoirs.** la chaussée de l'avenue étant très large (3,50 mètres par voie), celles-ci seront réduites afin d'y aménager des places de stationnement et des voies piétonnes. Une signalisation horizontale au centre de la chaussée sera mise en place au sol sur environ 1,50 m. Les trottoirs feront au moins 1,40 m de large. Une solution de facilité sera également prévue pour la livraison des restaurants.

> **Feux tricolores.** Dans le sens Montreuil-Boulogne, il y aura un tourne à gauche pour

aller vers Neuchâtel. Les feux tricolores seront sonores pour les malvoyants. Après une étude et compte tenu de l'emprise existante, la solution des feux reste la plus adaptée.

> **Planning des travaux.** Les travaux ont débuté courant février pour une durée de 4 mois pour les trottoirs et bordures. Les travaux ont commencé devant le restaurant (aux feux) pour descendre vers le passage à niveau, puis l'autre côté sera fait en remontant.

Le coût des travaux s'élève à 420.000 € HT. Le conseil général couvre à hauteur de 90.000 € les bordurations. Ces travaux étant une promesse électorale, la municipalité a regroupé le projet sur 2 années budgétaires, afin de ne pas augmenter les impôts qui n'ont pas bougé depuis trois ans !





SAMER EN CHIFFRES

Notre commune bénéficie d'une évolution démographique avec une augmentation de 7,58% de sa population : 256 nouveaux résidents nous ont rejoints en quatre ans.

Nous sommes aujourd'hui 3.633 samériens.

La qualité de vie est certainement appréciée, avec nos commerces de proximité, nos écoles et avec une vie associative, sportive et culturelle fournie. D'autre part, notre bourg est bien situé, proche de grandes villes.

Cette croissance dynamise notre commune.

De ce fait, votre municipalité a œuvré pour répondre à de nouveaux besoins : la création d'une 6^{ème} classe à l'école maternelle en 2010, l'ouverture d'une 11^{ème} classe à l'école élémentaire en 2012, le recrutement de personnel supplémentaire pour les garderies, la création d'une nouvelle structure "La Maison de Jackie" afin d'accueillir les enfants de moins de 2 ans, l'ouverture pour la rentrée prochaine d'une nouvelle salle de restauration pour les élèves de l'école Jean Moulin. D'autres projets sont également en cours.

Enfin, il faut souligner que toutes les nouvelles taxes d'habitation et foncière obtenues ont permis de réaliser des investissements sans augmenter les impôts locaux.

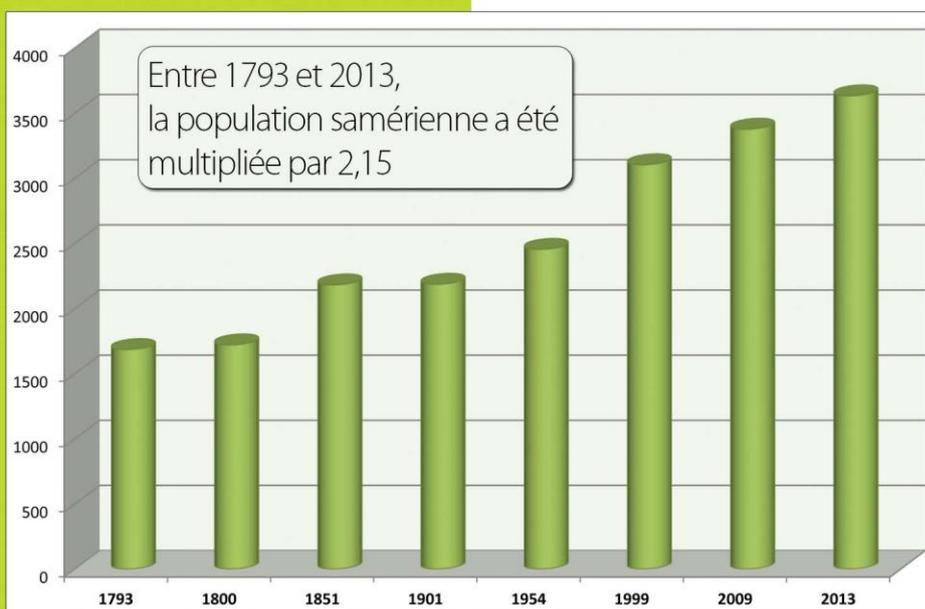
*INSEE = Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION SAMÉRIENNE DE LA RÉVOLUTION À NOS JOURS

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués à Samer depuis 1793.

D'après le recensement **INSEE*** de 2012, notre

ville occupe le 2.981^{ème} rang national en terme de population (sur les 36.000 communes existant).



◀ Evolution du nombre d'habitants de 1793 à 2013

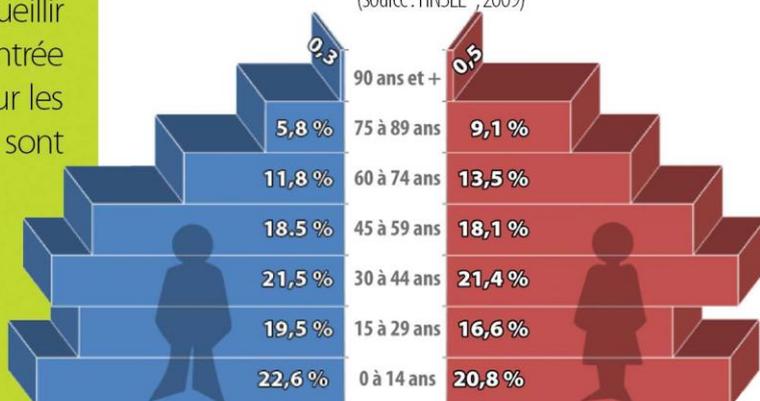
...Quelques chiffres-clé...

(source: résumé statistique de l'INSEE* de 2011)

- Densité de population : 211,8 habitants par km², pour une superficie totale de 16,8 km²
- En 2011, Samer a connu 63 naissances et 35 décès
- La commune comptait, en 2011, 1.459 logements dont 1.361 résidences principales, 16 résidences secondaires et 82 logements vacants

Répartition de la population

(source: l'INSEE*, 2009)





Service Jeunesse

ACCUEIL DE LOISIRS PERMANENT HORS VACANCES

Pendant l'année scolaire, chaque mercredi et samedi après-midi (de 13h45 à 17h15), vos enfants de 6 à 12 ans peuvent être accueillis au centre permanent à l'école Coustès. Ils seront encadrés par une équipe d'animation qui proposera des activités culinaires, manuelles, sportives, de grand jeu d'extérieur, des sorties en forêt, au cinéma, à l'île aux pirates, au tir à l'arc, à Kid&Boul, à la patinoire, etc...

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES SCOLAIRES

La première semaine de chaque période de petites vacances scolaires (sauf Noël), des accueils de loisirs sont organisés (à la journée) pour les enfants maternels, primaires et les ados.

De nombreuses activités variées intérieur/extérieur sont proposées aux jeunes, en fonction du thème choisi.

> Les directeurs et animateurs qui encadrent vos enfants ont tous suivi des formations, et sont tous diplômés ou en cours de validation.

FORMATIONS AU B.A.F.A. AIDES DE LA COMMUNE

La ville de Samer organise chaque année une formation au B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

> Les prochaines sessions à Samer / Tarifs

- Formation générale BAFA : du 20 au 27 avril 2013 / Tarif en 1/2 pension : 400 €
- Approfondissement BAFA : du 22 au 27 avril 2013 / Tarif en 1/2 pension : 330 €

> Conditions d'accès / Déroulement

Il faut être âgé de 17 ans au premier jour du stage.

Cette formation se déroule en 3 étapes, à effectuer dans l'ordre, dans un délai de 30 mois maximum (et pas plus de 18 mois entre la formation générale et le stage pratique) :

- 1^{ère} étape : stage de formation générale (8 jours)
- 2^{ème} étape : stage pratique (14 jours effectifs) en situation d'animation en accueils de loisirs déclarés
- 3^{ème} étape : stage d'approfondissement (6 jours) ou stage de qualification (8 jours minimum).

> LES AIDES PROPOSÉES PAR LA VILLE

La commune rembourse aux animateurs samériens 70% des frais du stage de formation générale, ainsi que 70% de ceux du stage d'approfondissement (à condition que les stages soient validés).

Le stage pratique effectué sur la commune est rémunéré.

Les animateurs s'engagent à travailler au minimum 3 étés consécutifs (juillet) pour les accueils de loisirs de la commune.

- la 1^{ère} année, la commune rembourse 35% du stage de base
- la 2^{ème} année, 35% du stage de base + 35% du stage d'approfondissement
- la 3^{ème} année, 35% du stage d'approfondissement.

> AIDE DE LA CAF

A noter que chaque demandeur peut solliciter une aide de 100 € à la Caisse d'Allocations Familiales

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

N'hésitez pas à contacter M. Rémi DARQUE, directeur du service jeunesse, au bureau situé impasse Jean Bardol, ou par téléphone (03 21 87 01 49) ou par mail (servicejeunesse.samer@wanadoo.fr).

Vous trouverez toutes ses coordonnées et tous les renseignements nécessaires sur le site internet de la ville :

www.ville-samer.fr
rubrique "Jeunesse-éducation"

ÉTAT CIVIL

ANNÉE 2012

NAISSANCES

• Noah ACHILLE - Célia ANQUEZ - Lenny BAHEUX - Inès BARBERY - Clément BELOT - Clara BERNARD - Gauthier BERTIN - Lily BILLET - Sacha BLEED - Jade BONVALET - Noé BOTTE - Romain BOTTE

Nolan BRUXELLES - Maël BUTTEZ - Pierre CLABAUT - Robin CORGIEZ - Noémie DAUTREVAUX - Lewis DE WEERDT - Edouard DECLUNDER - Camille DELSART - Héloïse DEREGNAUCOURT - Sohan DETOUT - Timothé DUCROCQ - Joran DUFRESNE - Timothé FAUCHERAND - Sasha FERON DUFOUR - Ilyan FLAMAND - Louise FORGET - Sacha GARDETTE - Paul GARDETTE - Mathis GIRAUD - Hugo HERICOURT - Noé KUSCHNICK - Maïeul LABONTE LOUCHET - Bastien LEFEBVRE - Nino LEVEL - Gabin LHERNAULT - Nicolas MANIDREN - Marius MAQUINGHEN - Matthieu MARCOURT - Maëlyne MARTEL - Tristan MAURER - Malone MERLIN - Margot MIONNET - Lou MISSUE - Marie MONTBAILLARD - Simon NEUQUELMAN - Lilou PAQUES - Charly PARIS - Emma PENEL - Rose PRADIN - Nathan PRUVOST - Louna RAULT - Théo ROUTIER - Hugo SART - Quenstin SART LABONTE - Sacha SPIERS - Lynna SUEUR - Gauthier TALLEUX - Noah TINTILLIER - Téo WATEL

DÉCÈS

• Jacqueline ALLOUCHERIE née VASSEUR - Charles CAPRON - Marcelle CHOCHOIS née DERYN - Jean-Paul CONDETTE - Francis DAVID - Valérie DOURIEUX née PETIT - Louisa DUHAMEL née LOUVET - Alphonse DURIEUX - Sébastien DUTRIEUX - Norbert FLAHAUT - Pascal FONTAINE - Josette LEFEBVRE née LETREN - Jeanette LELEU née DACHEZ - Jackie LIGNIER - Marie-Louise LOUCHET née LEVEL - Jean MACHURE - Jade MAISON - Noël MAQUINGHEN - André MARTEL - Marc MAUCOTEL - Etienne PAQUE née WALLET - Jean-Luc PRUVOST - Marie-Thérèse PRUVOST née TENTILLIER - Gisèle SERGENT née PECRON - Roger SERGENT - Noémie SORET née PIERRU - Bernard SUEUR - André THONNEY - Gérard VASSEUR

MARIAGES

• Elodie LEVEL et Jérôme ANSEL - Cindy BEAUGRAND et François BAILLIEU - Chloé DEFACHEL et Jimmy BERRIER - Delphine OUTTIER et Laurent BODIN - Isabelle VANTHOURNOUT et Ludovic BOUQUET - Anne-Sophie Rolin et Frédéric COEUR - Isabelle MILLE et Pascal DACHICOURT - Bérengère DEDEOT et Adrien DELAIRE - Betty JORE et Ludovic DELATTRE - Nadège CAFFIER et Julien DIDIER - Laurence SART et Raphaël DRAIN - Sabrina BRICOURT et Franz FLAHAUT - Elodie DETHOOR et Gaylor FLAMAND - Céline ESNAULT et Julien HENNEQUART - Jacqueline DUHAYON et Gérard LANCE - Véronique DAMIENS et Dominique LANG - Sophie HAVART et Joël LECLERCQ - Josée CHOCHOIS et Jean-Michel LEDUC - Carine BRACQBIEN et Alain LOUVET - Allison POULY et Christophe MIONNET - Antoinette MENUGE et Marcel THUEUX - Julie COFFIN et Salem TOUAT

BAPTÊMES CIVILS

• Noé RIVIERE, fils de Yannick RIVIERE et d'Alexandra DESCAMPS - Quentin SART LABONTE, fils de Yannick LABONTE et de Cathy SART - Louna DE CAESTECKER, fille de Grégory DE CAESTECKER et de Sabrina GUILBERT - Ilyan FLAMAND, fils de Gaylor FLAMAND et Elodie DETHOOR - Théo MILLE, fils de Mickaël MILLE et Mélanie DANGER - Yanis BEREAX, fils de Joanthan BEREAX et Sophie BOUQUET - Paul HENNEQUART, fils de Julien HENNEQUART et Céline ESNAULT - Thibaut DEBAS, fils de David DEBAS et Sandra BUTEL

ANNÉE 2013

NAISSANCES

• Anaëlle CAFFIER FEBVIN - Martin DARCOURT - Yanis DEBOVE - Margaux DUHAMEL - Jules FONTAINE - Nolan LEPEUQUE - Zélie GERARD - Zoélyne GUGELOT - Lola LESAGE - Flavie MARCQ - Tibaut MILLE - Thibaut RAPPASSE - Dany RIVENEZ

DÉCÈS

• Jeanne LAGROU épouse SUEUR - Gabriel WACOGNE - Daniel HENNEQUET - Yveline PRIEZ épouse GRIGNON - Régis COEUGNET - René JOLY - René MAQUINGHEN

MARIAGES • Aurore GUISGAND et Jean-Paul ANQUEZ

Permanences de vos élus

> **Monsieur Le Maire, Claude BAILLY,**
reçoit uniquement sur rendez-vous au 03 21 33 50 64

> **Monsieur Henri JANCZARSKI, 1^{er} Adjoint,**
reçoit les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 19h00

> **Monsieur Yanick CARLU, 2^{ème} Adjoint,**
reçoit le jeudi de 14h00 à 16h00

> **Monsieur Joël LEGRAND, 3^{ème} Adjoint,**
reçoit le vendredi de 17h00 à 18h30

> **Monsieur Alain LABONTE, 4^{ème} Adjoint,**
reçoit le lundi de 9h00 à 10h00, le samedi de 11h00 à 12h00 et tous les matins sur rendez-vous au 03 21 33 50 64

> **Monsieur Alain MAQUINGHEN, 5^{ème} Adjoint,**
reçoit les mercredi et samedi de 11h00 à 12h00 sur rendez-vous au 03 21 33 50 64

> **Monsieur Pascal BALLY, 6^{ème} Adjoint,**
reçoit le samedi de 11h15 à 12h15, et les lundi, mardi et mercredi matin sur rendez-vous au 03 21 33 50 64

Délivrance de pièces

> Carte Nationale d'identité

La demande doit être faite dans la mairie de votre domicile

Pièces à fournir :

- formulaire (remis sur place) complété et signé
- 2 photos d'identité identiques
- 1 justificatif de domicile
- 1 acte d'état civil datant de moins de 3 mois (acte de naissance, mariage)

> Passeport -- EN MAIRIE DE DESVRES

Le demandeur doit déposer sa demande en personne dans une des mairies équipées dans la délivrance de passeports biométriques, Desvres nous concernant.

Pièces à fournir :

- formulaire (remis sur place) complété et signé
- 2 photos d'identité identiques (prises sur place)
- 1 justificatif de domicile
- Timbres fiscaux de 86 pour les majeurs ; 42 € de 15 à 18 ans ; 17 € pour les moins de 15 ans
- 1 acte d'état civil datant de moins de 3 mois (acte de naissance, mariage)

ATTENTION : Le passeport doit être récupéré en personne par le demandeur.

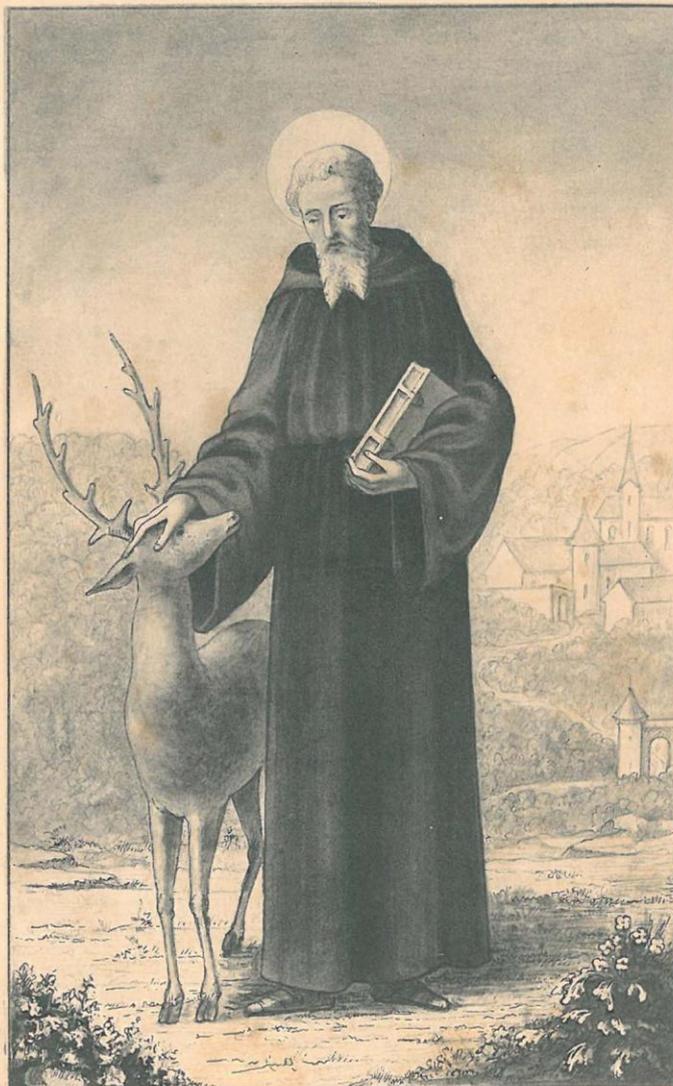
LA LÉGENDE DES MAQUEUX D'BIQUES

Il est à Samer une légende que tout samérien se doit de connaître.

Pourquoi appelle-t-on les habitants de Samer les « mangeurs de biches » ou encore les « maqueux d'biques » ?

D'après l'Abbé Lefebvre, dans son livre écrit en 1814, dédié à Saint-Wulmer, on retrouve cette légende dans les écrits du XV^{ème} siècle. Voici ce qu'il écrit :

“Les religieux de Samer faisoient tous les ans, au jour de l'Invention de la Sainte-Croix, 3 mai, une procession hors du bourg ; que deux cerfs venoient chaque année des bois voisins et se trouvoient à la porte de l'église pour y attendre la sortie de la procession ; qu'ils la précédoient avec beaucoup de modestie dans les endroits où elle alloit ; qu'ils s'arrêtoient lorsqu'il falloit faire une pause ou une station, et la reconduisoient enfin, de même à l'église, où ils restoient à la porte, la tête inclinée, jusqu'à ce que la procession fût rentrée ; que les habitants du lieu s'avisèrent un jour d'en retenir un, qu'ils engraisèrent pendant quelque temps à frais communs, et dont ils se régalerent après en avoir distribué une partie aux pauvres (ce qu'ils continuèrent à faire, depuis, chaque année) ; que nonobstant cela, il en venoit toujours deux au même jour, parce que le cerf qui étoit retourné dans les bois en amenoit un autre, et que ce prodige continua jusqu'à ce que les habitants, ayant eu la curiosité et la friandise de les vouloir arrêter et manger tous les deux, il n'en parut plus depuis ; et c'est ce qui a valu à ces habitants le sobriquet de « Friolets de Samer ».”



SAINT WULMER
FONDATEUR DE L'ABBAYE DE SAMER

Il ajoute que cette histoire lui été certifiée d'ailleurs par tous les habitants de Desvres et de Samer, qui tenaient pour véritable que le fait arriva dans le quinzième siècle, et qu'il se trouvait à cette solennité une multitude de personnes, non seulement des environs, mais même des provinces les plus éloignées pour être témoins d'un spectacle aussi extraordinaire.

Tout ce qu'il y a de vrai dans ce fait, dit-il c'est qu'il était défendu de chasser le cerf dans les bois du comté, comme dans ceux de l'Abbaye, et que quelques vassaux en ayant tué ou pris, furent jugés par les officiers de justice du comté et punis selon la loi, comme on le voit la charte du Comte Renaud de l'an 1210, ce qui a donné lieu aux reproches qu'on fait à ceux de Samer d'avoir mangé la biche ».

Au Moyen-âge, dans une église d'York et dans celle de Saint-Paul de Londres, un seigneur était obligé, à la fête de Saint-Paul, de présenter à l'église une biche vivante en janvier et un cerf en été. On en portait la tête en procession. Comme compensation de la défense de chasser le cerf dans les bois du monastère de Samer, les comtes de Boulogne imitaient-ils les seigneurs anglais en envoyant aux religieux un cerf, à la fête de l'Invention de la Sainte-Croix ? Cette pièce de venaison était-elle portée à la procession de ce jour ? Les vassaux de l'abbaye ayant enfreint les défenses du comte, supprima-t-on cette offrande au 15 siècle ? Nous l'ignorons, cependant là est peut-être la vérité.

En attendant qu'un document vienne donner l'explication à cette énigme, nous devons nous contenter de constater que la tradition concernant les cerfs n'est pas oubliée à Samer, avec cette seule différence qu'on a remplacé les cerfs par les biches. Actuellement encore, dans leurs démêlés avec les samériens, les habitants des localités voisines se font un malin plaisir de les appeler "mangeurs de biches".

*Joyeux
Anniversaire*



Mme Thérèse LOUCHET



Mme Marie YVART



Mme Léa SELLIER

TÉLÉTHON

REMISE DU CHÈQUE À LA RESPONSABLE DÉPARTEMENTALE



On le sait : "générosité" rime avec "Samer".

Et les Samériens l'ont encore prouvé cette année dans le cadre du Téléthon.

C'est ainsi que, grâce à toutes les opérations menées par nos associations et le comité des fêtes, en partenariat avec la ville, les organisateurs locaux 2012 de cette manifestation (Jacky Féron, Régis Maquinghen, Chantal Holuigue et Fabrice Duhamel) ont remis officiellement, en mairie, un chèque de **3850,57 €** à Mme Catherine Nouvelle, responsable départementale de l'opération.

Bravo à toutes et à tous !

NOS AÎNÉS

LA VILLE A OFFERT LES COLIS DE NOËL

Courant décembre, une certaine effervescence se fait sentir dans la salle du musée. Des centaines de sacs, décorés aux couleurs de la Ville, jonchent le sol. Ils sont minutieusement remplis par des employés communaux, des élus, des bénévoles...

Imaginez plutôt : ce sont, au total, **plus de 500 sacs** qu'il faut remplir ! Mais avant cela, il fallait... négocier les prix... passer les commandes ; aujourd'hui, remplir ces sacs... Et demain, vos élus parcourront Samer à la rencontre de nos aînés pour leur offrir ce modeste présent de la part de la Ville. Modeste, mais qui marque ô combien notre commune est attachée à ses aînés ; mais qui marque une nouvelle fois, que "solidarité" rime (aussi) avec "Samer" !



FÊTES DE NOËL

TRADITION RESPECTÉE AVEC LE CONCOURS DE GUÉNELS



En marge du marché de Noël, la commission des fêtes et la municipalité ont organisé le traditionnel concours de guénels, où **33 participants** avaient ramené leur ouvrage.

La météo avait eu raison du défilé du Père Noël dans la Ville, c'est donc avec un peu d'avance qu'il est arrivé en mairie, accompagné par la Mère Noël et un Lutin, afin de distribuer bonbons et cadeaux.

Deux catégories de Guénels étaient représentées : les portables et les non portables.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain !



INAUGURATION

“LA MAISON DE JACKIE” VOIT LE JOUR

Le 8 février dernier a été inaugurée “La Maison de Jackie” par la Communauté de Communes de Desvres Samer. Ce nom a été choisi pour rendre hommage à notre Ami du conseil municipal, Jackie Lignier, qui nous a quitté voici déjà plusieurs semaines.

A l’occasion de cette inauguration, voici les quelques mots prononcés par M. le Maire :

“Je suis heureux de vous accueillir à Samer pour l’inauguration de ce nouveau site communautaire dédié aux tous petits.

Cette nouvelle réalisation qui provient de la mise en fixe de la structure itinérante « frimousse » permettra de rendre service à de nouvelles familles, que notre territoire ne manquera pas d’accueillir M. le Président. . .

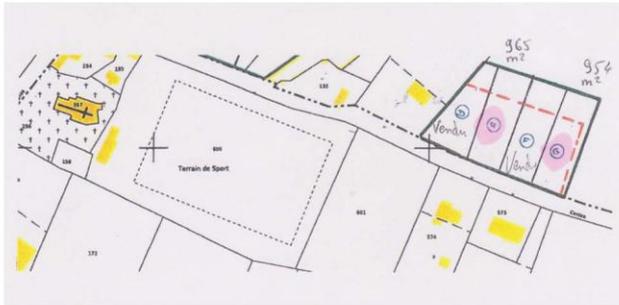
Un grand merci d’avoir baptisé cette nouvelle structure « maison de Jackie » en l’honneur de notre collègue, conseiller municipal délégué et conseiller communautaire, qui nous a quitté le 15 novembre dernier.

Merci à son épouse Catherine et à sa famille, d’assister à cette manifestation et nous l’assurons toutes et tous de notre sincère soutien. ”



URBANISME

VENTE DE 2 TERRAINS... À VIEIL-MOUTIER



Le centre communal d’action social de Samer (CCAS) est propriétaire de parcelles de terrain sur la commune de Vieil-Moutier.

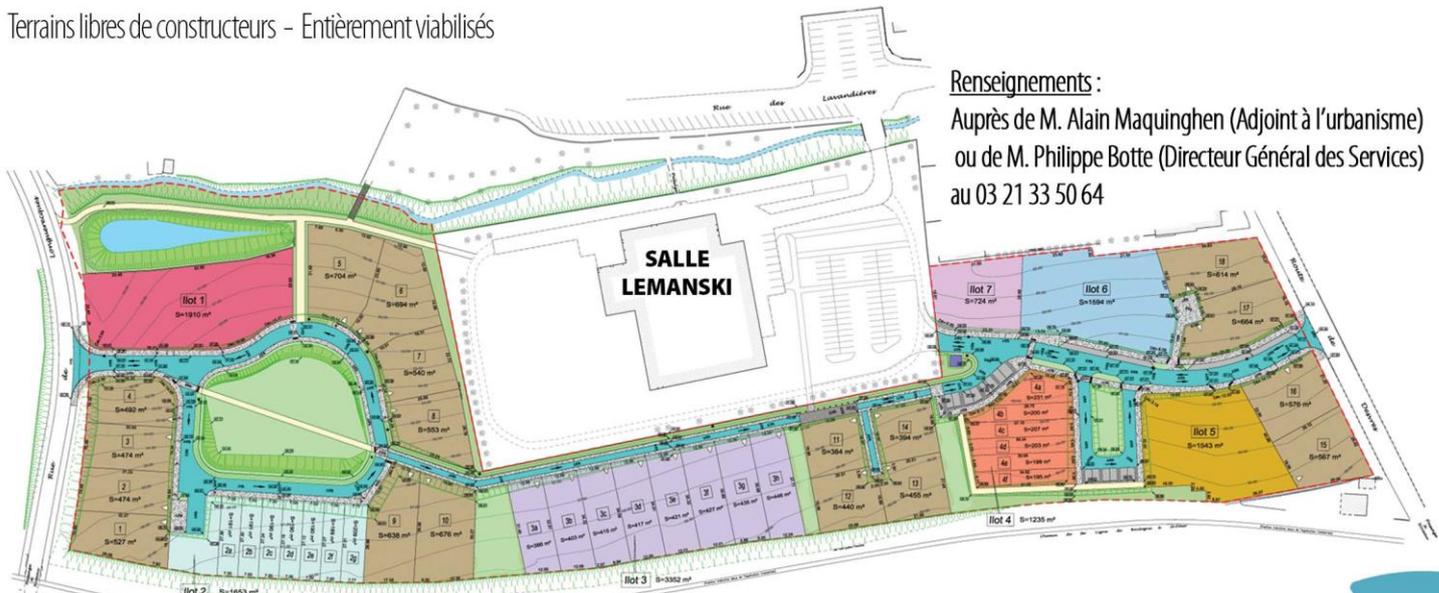
Dans le but de financer la construction du futur funéraire, 2 parcelles cherchent encore acquéreur, l’une de 965 m² et l’autre de 954 m² à 50,00 € le m². Raccordements et branchements aux réseaux existants d’eau potable, téléphone et électricité à la charge de l’acquéreur. Assainissement autonome. Eaux pluviales collectées et infiltrées sur le terrain.

N’hésitez pas à en parler autour de vous !

Renseignements : C.C.A.S. de Samer – 03 21 33 50 64 ou sg.mairie.samer@wanadoo.fr

TERRAINS À VENDRE À SAMER : LOTISSEMENT DU PARC

Terrains libres de constructeurs – Entièrement viabilisés



Renseignements :

Auprès de M. Alain Maquinghen (Adjoint à l’urbanisme) ou de M. Philippe Botte (Directeur Général des Services) au 03 21 33 50 64

RACING CLUB DE SAMER TOURNOI DE FOOT EN SALLE

Le tournoi de foot en salle organisé par le RC Samer a eu lieu du 26 au 29 décembre dernier à la salle Lemanski où seize équipes, venant de Equihen, Desvres, Neufchâtel, Boulogne et Samer, se sont affrontées. C'est finalement une équipe du Conti, la Team, qui a remporté le tournoi.

Elle s'est vue félicitée par Marcel Trupin et Hugo Buttez, conseillers municipaux.



MAJORETTES "DANCING STARS" RÉUNIES POUR FÊTER LA FIN DE L'ANNÉE



Pour fêter la fin de l'année 2012, les Dancing Stars se sont données rendez-vous à l'école de musique pour déguster la galette des rois, du chocolat chaud et des friandises.

Quelques-unes d'entre elles se sont retrouvées... "Reines d'un soir" !

De nouvelles recrues seront les bienvenues afin de renforcer le groupe de twirling bâton : les entraînements ont lieu les vendredis soir et samedis après midi à la salle Lemanski.

Si cela vous tente (festival, gala de danse...), venez nous rejoindre !

SAMER LOISIRS POUR TOUS RÉCEPTION EN L'HONNEUR DES REINES ET ROIS D'UN JOUR

Le président, Yanick CARLU, a rassemblé tous les adhérents de l'association à la salle municipale des fêtes pour y déguster la traditionnelle galette des rois.

Les différents ateliers de l'association y étaient représentés : modélisme, photos, dessin, peinture et sculpture.



TOURNOI RÉGIONAL DE TENNIS DE TABLE DU SPORT ADAPTÉ

La salle Lemanski a accueilli le tournoi régional de tennis de table du sport adapté, mettant en scène de véritables sportifs malheureusement atteints par un handicap. Cette compétition était organisée par les comités départementaux de tennis de table et du sport adapté en collaboration avec le "Samer Tennis de Table" et la participation de la ville de Samer, mettant à disposition infrastructures, matériel et personnel municipal.

Du cœur, ils en ont ces sportifs. Que du bonheur de les voir évoluer. Gagnant, perdant. Aucune importance que celle de participer et toujours avec le sourire, quelle leçon d'humilité...Merci à toutes et tous pour cette journée, nous rappelant que la vie est très belle et que la joie de l'autre est communicative. Avec sourire sur le podium, ils brandissaient fièrement coupes et médailles récompensant pleinement toutes les personnes ayant œuvré à l'organisation de cette compétition.

147 participants étaient présents, venant de toute la région Nord/Pas-de-Calais, la neige obligeant les organisateurs à débiter avec plus d'une heure de retard, qu'à cela ne tienne, la journée s'est très bien déroulée et c'est vers 17 heures que furent récompensés les compétiteurs.

Remercions tous ces sportifs, les accompagnants et les dirigeants de clubs, le Président de la ligue régionale de Tennis de Table, les responsables de la fédération régionale du sport adapté, les juges arbitres et les arbitres, la municipalité Samérienne représentée par MM. Pascal Bally, Hugo Buttez et Georget Holluigue, aux employés du service technique de la ville, au Samer Tennis de Table et ces sociétaires et en particulier à son Président Max Boulanger, qui, du haut de ses soixante treize printemps garde toujours la passion pour ce sport et son charisme connu



**CLUB DU 3ÈME ÂGE
DÉGUSTATION DE GALETTES DES ROIS**



C'est à la salle de restauration que les membres du club des aînés se sont retrouvés pour découvrir qui seraient les reines et rois de ce début d'année 2013.

Au programme de cette après-midi festive, des galettes bien sûr, des couronnes évidemment !

Mais aussi et surtout, la bonne humeur qui les caractérise !



Pour tout renseignement, contactez le Président, Hubert Bally au 03 21 33 52 02

JUJUTSU

EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE ANNÉE !



La cérémonie des vœux a eu lieu le dimanche 6 janvier au Dojo, une grande majorité des adhérents étaient présents avec les professeurs et les encadrants des clubs de Boulogne, Le Portel, et Rang du Fliers.

A cette occasion, chaque membre a reçu un présent offert par le club après la représentation de l'ensemble du groupe suivi d'une démonstration par les ceintures noires de différentes techniques.

De nombreux parents sont venus applaudir leurs enfants lors de cette cérémonie, puis l'assemblée a pris le verre de l'amitié avec les représentants de la Mairie.

De nombreux enfants sont venus étoffer notre groupe, quelques adultes supplémentaires seraient les bienvenus. Les passages de grade ont débuté et se poursuivront tout au long de la fin de saison pour les enfants. Pour mai 2013, plusieurs passages de grades sont prévus chez les adultes et souhaitons-le plusieurs ceintures noires à la fin de la saison.

LES AMIS DE LA MUSIQUE L'ANNÉE 2013 SANS FAUSSE NOTE !



C'est à l'école de musique que les Amis de la Musique se sont rassemblés pour fêter la nouvelle année.

Point de répétition pour les membres de l'orchestre d'harmonie ce soir-là : place à un instant amical et festif.

Dans son discours, le président Francis Salle retraça l'année écoulée sans oublier de souligner combien elle a été remplie pour les 3 entités que l'association soutient : l'orchestre d'harmonie, l'école municipale de musique et les majorettes.

Cyrille Naudet, conseiller municipal délégué à la vie musicale prit aussi la parole pour remercier l'association pour ce soutien. Il a, au passage, donné quelques informations sur l'avancée des travaux de la nouvelle école de musique et réaffirmé la volonté de la municipalité d'être derrière la musique, et même d'en être acteur, par le financement de l'école municipale de musique et de diverses actions.

Il a souhaité à chacune et chacun de passer une excellente année 2013, en musique... et sans fausse note bien sûr !

NOTE IMPORTANTE AUX RESPONSABLES DES ASSOCIATIONS

Cette nouvelle version de "La Voix du Bourg" est également la vôtre. A ce titre, vous avez toutes et tous reçu un courrier mentionnant les dates de parution des numéros de l'année 2013. Merci de respecter les dates d'envoi des articles.

Le comité de rédaction

COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2012

ADMINISTRATION GENERALE – TRAVAUX – URBANISME

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DECIDE le rachat à la SCI la Bernardière d'un terrain cadastré AO 284 de 51 m2 sis rue de Longuerèques pour un forfait de 4 590 € TTC pour l'élargissement de la voie piétonne.
- DONNE un avis favorable au plan de restauration et d'entretien de la Liane et ses affluents

PERSONNEL

Le Conseil Municipal, avec 2 voix contre (Mme BASTIDE et Mr DUHAMEL) :

- DECIDE la création de 2 postes d'assistant d'enseignement artistique 2ème classe (musique) à temps partiel, dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire
- SURSEOIT à la modification de la participation de la ville aux cotisations de mutuelle et de maintien de salaire des agents, dans l'attente de l'avis du comité technique paritaire qui doit se réunir le 15/11/2012.

BUDGET

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- AUTORISE le maire à signer le marché de travaux d'effacement des réseaux électriques, téléphone et éclairage public rue du Breuil
- ACCORDE une subvention complémentaire 2012 à Samer-tennis de table pour un tournoi régional de sport adapté le 26 /1/2013 : 500€
- AUTORISE l'amortissement obligatoire en une seule fois pour les clôtures, réseaux et plantations du budget annexe ZAC
- SOLLICITE une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2012 (DETR) pour la construction d'une salle polyvalente pour un montant de 100 000€

DIVERS

- Le Conseil Municipal SURSEOIT à l'achat d'un terrain pour la Résidence « Dorée », près du centre, n'ayant pas tous les éléments.
- M. CARLU informe l'assemblée que des nuisances sonores (bruit de moteur ou de turbine) sont apparues depuis 4 à 6 mois provenant de la station d'épuration de la Route de Neufchâtel. Des explications seront demandées à Véolia, chargée de l'entretien de ces installations.
- +M. NAUDET informe l'assemblée que les majorettes « Dancing Stars » de Samer ont demandé l'occupation du local Rue du Breuil, après le transfert de l'école de Musique dans leur nouvelle Salle Rue Jean Moulin.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2012

M. le Maire donne le compte-rendu des actions réalisées par lui en vertu d'une délégation du Conseil municipal :

- arrêté municipal autorisant la signature d'une convention de maîtrise d'œuvre avec l'architecte Benoît France à Boulogne/Mer, moins disant, pour l'étude et le suivi des travaux d'extension de la salle de sports Lemanski pour un montant de 24 750€ HT.
- arrêté municipal du 25/10/2012 acceptant une indemnité de sinistre de GROUPAMA suite à une dégradation volontaire Salles Lemanski, le Trion et jardins de l'abbaye le 22/7/2012 pour un montant de 11 218,23€ (factures de réparations de 18 395,17€)

ADMINISTRATION GENERALE – TRAVAUX – URBANISME

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- AUTORISE le maire à signer une convention à intervenir avec le Conseil Général pour modalités de réalisation des travaux, de l'entretien ultérieur par la Commune et pour la récupération de la TVA ultérieurement, des travaux d'aménagement de l'Avenue de Gaulle.
- DESIGNE (par un vote à bulletin secret) à la nomination de délégués de la commune pour remplacer M. Jacky LIGNIER, décédé, aux commissions et assemblées suivantes :
ouverture des plis : Pascal BALLY, suppléant : Hugo BUTTEZ ; conseiller communautaire : Pascal BALLY suppléant : Yanick CARLU ; conseiller au Syndicat des Eaux : Hugo BUTTEZ, suppléant : Alain LOUVET ; Référent sécurité : Alain MAQUINGHEN ; Voix du Bourg : Yanick CARLU et Georget HOLUIGUE ; Fête des voisins : Alain LOUVET ; Formation, emploi : Réception le mercredi matin par M. le maire avec Yanick CARLU.

PERSONNEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de modifier la participation de la ville aux cotisations de mutuelle des agents depuis la suppression des 25% en fixant un montant fixe par agents selon différents critères.
- DECIDE de créer un poste d'adjoint technique 2ème classe contractuel à 20H./semaine, pour un an à compter du 1er Janvier 2013 (ménage à l'école primaire)

ÉCOLES, LOISIRS CULTURE

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- DECIDE de revaloriser les bourses scolaires communales aux élèves de l'enseignement supérieur après le baccalauréat dans l'académie de Lille

BUDGET

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- AUTORISE le maire à signer le marché d'assurances de la commune pour 4 ans à compter du 01/01/2013 avec la société SMACL - TOTAL HT : 28 167,48 € HT soit 31 246,42€ TTC/an
- AUTORISE le maire à signer une convention d'assurance Dommage-Ouvrage pour la construction de la salle polyvalente et école de musique, à intervenir avec SFS (Securities et Financial Solutions) à Lille, mieux-disante pour un montant de 15 607,48€ TTC
- SOLLICITE une subvention pour l'extension et la réhabilitation de la salle de sports Lemanski au titre de la réserve parlementaire de M^{me} le Député, sur un montant estimé à 462 000 € HT
- SOLLICITE des subventions au titre de la DETR 2013 pour la mise aux normes accessibilité des sanitaires de l'école primaire et d'une salle de conseil et toilettes accessibles en mairie
- SOLLICITE une subvention auprès du FIPHFP pour l'aménagement de toilettes accessibles dans l'extension de la mairie
- DECIDE de réaliser un emprunt de 1 000 000 € pour la construction de la salle polyvalente

Retrouvez l'intégralité des compte-rendus
des réunions de Conseil Municipal sur

WWW.VILLE-SAMER.FR

ou en affichage,
dans le hall d'entrée de la mairie

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

10 Mars - Loto Quine par l'Association des Pêcheurs à la Ligne du Boulonnais (salle des fêtes)

16 Mars - Soirée familiale par CSAC Jujutsu (salle de restauration)

23 Mars - Loto Quine 'spécial bons d'achats' des Amis de la Musique (salle des fêtes)

Soirée du Samer Tennis de Table (salle des restaurants)

30-31 Mars - Critérium Fédéral de Tennis de Table (salle Lemanski)

31 Mars - Chasse aux oeufs par le comité des fêtes (Jardins de l'Abbaye)
Randonnée de la Blanche Jument par l'ASPTT

30-31 Mars / 1er Avril - Salon de la Caricature

1er Avril - Brocante de l'Association des Pêcheurs de la Vallée de Liane (Jardin Public)

6 Avril - Loto Quine du Racing Club de Samer (salle des fêtes)

Concert de l'Orchestre d'Harmonie et des Elèves de l'école de musique (salle Lemanski)

7 Avril - Repas de Pâques du Club du 3ème Âge (salle de restauration)

20 Avril - Bal Country par Sam's Country (salle Lemanski)

50ème Anniversaire (salle Lemanski) et Journée Portes Ouvertes à la Maison Familiale et Rurale

Soirée Cabaret avec repas par Saméria (salle des Fêtes)

21 Avril - Après-midi dansant par Samer Danse de Salon (salle des fêtes)

Brocante de l'Association Saint Georges

26 Avril - Zumba Kids et Zumba Party par Saméria (salle Lemanski)

27-28 Avril - Festival de Majorettes (salle Lemanski)

1er Mai - Fête du Travail

4 Mai - Loto Quine par l'Association des Pêcheurs de la Vallée de la Liane (salle des fêtes)

8 Mai - Commémoration de la Victoire de 1945

9 Mai - Repas des Aînés offert par la Commune (Collège le Trion)

18-19-20 et 21 Mai - Ducasse Communale

19 Mai - Concours de pétanque

20 Mai - Brocante du Club de Tir (autour de la salle Lemanski)

26 Mai - Randonnée Cyclotouriste Lille-Hardelot

31 Mai - Fête des Voisins

NOUVEAU COMMERCE SAMER DU BEURRE...

Situé 90 Avenue Henri Mory, Julie et Emmanuel Vilas vous proposent des biscuits, de la confiserie, mais aussi de la quincaillerie (pinceaux, adhésifs, cutters, lacets, couture,...), des accessoires fumeurs, des produits ménagers, d'hygiène, etc...

Ouvert les lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h ;
et les samedi et dimanche de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h.



SAMER DANSE DE SALON



**-Samedi 23 mars - Repas dansant
le midi à l'auberge du cheval blanc à Brunembert**

**-Dimanche 21 avril - Thé dansant
animé par AYMERIC PICHONNIER salle des fêtes à 14h30**

Pour tout contact 03 21 33 65 17 ou 03 21 91 75 64

REPAS SPECTACLE-CABARET Samedi 20 Avril - 19 h 30

Salle des Fêtes

Une belle soirée entre amis, en famille... Un tour du monde en chansons
Et puis des plumes et des paillettes plein les yeux ... Avec un beau spectacle de danse

Samer Loisirs Pour Tous CONCOURS PHOTOS



Ouvert aux adultes & enfants

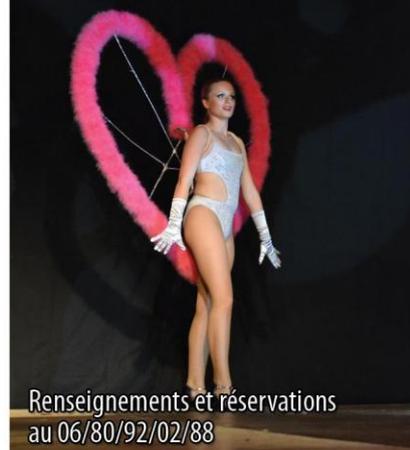
La nature dans tous ses états

Dépôt des photos du 15 mars au 15 mai 2013, en mairie de Samer

1^{er} prix adulte : un appareil photo Canon Powershot A2300,

2^{ème} prix : une imprimante, ...

1^{er} prix enfant : 2 entrées au parc Bagatelle, ...



Renseignements et réservations
au 06/80/92/02/88

La Voix du Bourg



La Voix du Bourg

Bulletin trimestriel d'information

édité par la Ville de Samer

Tirage : 1.750 exemplaires

Directeur de publication : Claude Bailly

Conception : Sébastien Pont

Crédits photos : Ville de Samer - Lucille Bruyez

Imprimé par :

Imprimerie Henry (Montreuil sur mer)

L'Association Saméria présente



Vendredi 26 Avril 2013

Salle Lemanski à Samer

De 19h30 à 22h Zumba ados - adultes

Animation et sonorisation
Deejay Ben
DJ Résidents du Kes West

Entrée 5€

Inscriptions jusqu'au 10 Avril

Renseignements au

0680920288